

Strasbourg, le 8 juin 2020

La Directrice académique des services de
l'Éducation nationale du Bas-Rhin

à

Mesdames les institutrices et Messieurs les
instituteurs,
Mesdames et Messieurs les professeurs des
écoles du Bas-Rhin

S/c de Mesdames les inspectrices et Messieurs
les inspecteurs de l'Éducation nationale chargés
de circonscription du premier degré

DIVISION DU 1^{ER} DEGRE

Affaire suivie par
Peggy KREMPP-ARCHER
PKA/06-2020/149

Téléphone
03 88 45 92 44
Télécopie
03 88 61 43 15

Courriel
Peggy.krempp@ac-strasbourg.fr

Adresse
65 avenue de la Forêt-Noire
67083 Strasbourg Cedex

Horaires
du lundi au vendredi
de 8h 30 à 12h
sur rendez vous
de 13h 30 à 17h

OBJET : Organisation de stages de réussite proposés aux élèves rencontrant des
difficultés en français et en mathématiques

La situation sans précédent que nous connaissons depuis le mois de mars a
d'importantes conséquences sur les apprentissages et la vie des élèves. Ainsi, pour
venir en aide aux élèves en difficulté, les écoles élémentaires organiseront,
pendant les congés d'été, des stages de réussite pour les élèves du CP au CM2.

Ces stages de réussite seront animés par des enseignants du 1^{er} degré volontaires,
rémunérés en heures supplémentaires d'enseignement.

Ces stages se dérouleront en présentiel sur une durée de cinq jours à raison de
trois heures par jour du **6 au 10 juillet 2020** et sur une durée de quatre jours à
raison de trois heures par jour du **24 au 27 août 2020**.

Les stages à destination des élèves de CM2 seront majoritairement organisés dans
les locaux du collège.

Les groupes d'élèves bénéficiant de ce service seront constitués sur la base de six
enfants par les enseignants des classes des écoles concernées. L'ensemble du
dispositif, présenté au conseil d'école et inscrit dans le volet du projet d'école
concernant l'aide aux élèves rencontrant des difficultés, prolonge les PPRE et les
actions des réseaux d'aides.

Avant le début du stage, l'enseignant de la classe suivie par l'élève établira un bilan
de compétences en français et en mathématiques de chaque élève, qu'il
transmettra à l'enseignant ou aux enseignants qui conduiront le stage. C'est sur la
base de ce constat que les actions pédagogiques seront conçues de sorte qu'elles
puissent commencer dès le début de l'action.

Une évaluation des progrès de chaque élève sera faite à la fin du stage et sa
communication à la famille et aux enseignants de la classe sera organisée à la pré-
rentrée.

Je fais donc appel aux enseignants du 1^{er} degré volontaires.

Pour répondre à cet appel à candidature, vous voudrez bien retourner le formulaire joint à votre inspecteur de l'Education nationale de circonscription.

Je vous remercie et compte sur votre engagement en faveur des élèves en difficulté.

Pour la Directrice académique,
L'adjoint au directeur académique chargé du premier degré



Jean-Baptiste LADAIQUE

P.J. : Formulaire de demande d'encadrement de stage